



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal :

- 1 ▪ **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2020.
- 2 ▪ **DECIDE** de différer l'adhésion au groupement de commandes d'électricité proposé par le Syndicat Départemental d'Energie qui ne présente pas d'intérêt pour la commune dans l'immédiat.
- 3 ▪ **DECIDE** d'attribuer les subventions ci-après :
 - 180 € à l'Association Prévention Routière.
 - 50 € à l'Association Médicale des Boutières pour participer à l'hébergement des internes qui assurent la permanence des soins sur le secteur.
- 4 ▪ **DECIDE** la régularisation de quatre parcelles de terrain qui correspondent à la voirie communale, route de Chaussinand et route de la Combette, mais qui appartiennent toujours à un propriétaire privé.
- 5 ▪ **APPROUVE** le nouveau projet d'aménagement de la traversée de Brolles, plus complet que le précédent, sous réserve d'une part, de l'installation de deux ralentisseurs à chaque extrémité de l'agglomération ainsi que la pose d'enrobé sur le cheminement piéton, et d'autre part, que le coût final de cette opération de dépasse pas 155 305 €, coût estimé par les services techniques du Département.
Des demandes de subventions seront faites auprès du Département, de l'Etat et de la région AURA.

Prochaine réunion : Mardi 9 février 2021 à 18 heures en Mairie